



Compte-Rendu Assemblée Générale Equilibre Bénin France

Jeudi 24 novembre 2016- PARIS

Présents :

- ✓ Yvette Gautier, Présidente EBF
- ✓ Claire De Baracé, Vice-présidente EBF

- ✓ Françoise Bernat,
- ✓ Luce Bidault,
- ✓ Françoise Deyris,
- ✓ Laurence Lemerrier
- ✓ Jean Voisin,
- ✓ Nathalie Sarfaty,

Excusés :

- ✓ Monique Azoulay
- ✓ Aliocha Cordier,
- ✓ Marie-Andrée Janin
- ✓ Jackie Zilber

A cette date ,49 adhérents à jour de leur cotisation
21 procurations

Éléments extraits du rapport d'activité 2016 :

- ✚ Faire vivre l'Association
- ✚ Le voyage de Suzanne
- ✚ Le site et le DVD : stock vendu, ré-édité en septembre 2016 : tirage 50 DVD

➤ **Faire vivre l'Association**

Cette année, activité principale de recherche de fonds pour la création de l'école
Il a été récolté 25 000 euros sur les 30 000 euros souhaités, dont principalement :

- Souscription internet Ulule 4374.41 euros
- Conseil Départemental de la Loire-Atlantique 7500 euros
- Dons dédiés au projet école (anniversaire de Claire) : 5990 euros
- Don Association Retrouve Tes Manches (RTM) :1200 euros

Au TOTAL : 21 149.87 euros

Envoi de 15 000 euros en aout 2016 pour l'école, par WE Transfer somme dédiée à la construction de l'école.

En attente, des fonds récoltés lors de la Course 2016 ULTRA RAIL via le Rotary, par Jackie Zilber : 6500 euros, qui correspond à la participation des coureurs

✚ **Retour sur le voyage au Bénin de Sylvie et Suzanne du 16 au 30 mai 2016**

1ères impressions :

- Institutrice très motivée, grande implication
- Des questions / au pôle Rééducation : quelle activité maintenue ? absence de Kiné.

Actualités de l'ONG en 2016

-  **En Aout**, Voyage de Maurice en France : séminaire les 18 et 19 aout à Vertou au siège de l'Association Equilibre Bénin France, qui a généré un CR adressé à l'ONG au Bénin.

Présents

Maurice HOUNWEDO, Président de l'ONG "Equilibre Bénin" au Bénin

Yvette GAUTIER, Présidente de l'Association "Equilibre Bénin France"

Claire DE BARACE, vice-présidente de l'Association "Equilibre Bénin France"

Ordre du Jour

Point d'exécution de l'ONG EB (à partir du plan de janvier 2016)

Personnel de l'ONG

Place du kiné

Ecole

Vacances intégratrices

Voyages 2016

Voyages 2017 et ultérieurs.

Assemblée Générale Le 3 septembre 2016 de l'ONG Equilibre Bénin

Changement de Présidence : Départ de Maurice Hounwedo, reprise de la Présidence par Yves Dokou, coordonnateur de l'ONG.

39 personnes présentes dont le Conseil des Sages du village : vote contre le projet de l'école et par conséquent contre les porteurs de ce projet, le Président et Vice-Président, compte-tenu du changement gouvernemental et de nouvelles dispositions vis-à-vis des écoles gérées par des ONG.

Le contexte : au printemps 2016, changement de Président de la République du Bénin, suite aux élections présidentielles.

En aout 2016, Décision de geler tout projet d'écoles au Bénin par le Conseil Consultatif national pour l'Education béninoise , pour freiner le commerce des écoles à but lucratif, qui engendraient une baisse notable des résultats scolaires aux examens nationaux, BEPC et BAC.
→ Changement d'orientation de l'ONG, qui impacte l'avenir de l'école intégratrice, dont la maternelle a été créée en septembre 2015.

Nouvelle équipe constituée à l'ONG EB, qui s'est mobilisée de façon positive.

De nombreux enfants sont revenus aux Espaces « Contact », activité importante.

Alain, le kiné, intervient à nouveau 2 fois par semaine bénévolement.

Les décisions de l'AG de l'ONG du 3 septembre dernier n'ont pas pu être anticipées par l'Association EBF en particulier le gel de l'école dont la construction n'est plus envisagée dans un délai proche alors qu'une somme conséquente de 15000 Euros a été transférée à l'ONG au Bénin le 18 août dernier. Cette somme provenait essentiellement des dons ULULE, des dons dédiés et de la subvention du CG 44. En l'attente de décisions les fonds transmis cet été sont depuis bloqués sur un compte dédié à l'école intégratrice, dans l'attente de nouvelles dispositions gouvernementales.

Depuis cette date la nouvelle équipe Président et bureau se sont mis au travail pour analyser en profondeur la faisabilité du projet école dans un avenir plus ou moins proche et la possibilité de dégager des subsides à partir de l'école pour faire vivre l'ONG. Ils nous ont fait parvenir un document peu favorable au projet école : peu de possibilités d'obtenir un agrément, nombreuses écoles illégales dans le quartier, gros risques financiers, les inscriptions ne couvrant pas le fonctionnement donc aggravant la situation financière de l'ONG !

Ils nous ont donc proposé des projets alternatifs à la construction de l'école. Ces projets sont parvenus très tardivement à EBF (quelques jours avant l'AG) et surtout ils ne sont pas budgétés

correctement : projets trop importants, d'un coût exorbitant, et on ne voit pas comment ces projets peuvent rapporter quelque subsides à l'ONG

✓ **Présentation des Projets 2017 par l'ONG EB**

✚ **Le Programme de soutien à l'éducation intégrée**

Ce programme, de type SESSAD en France (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile), a déjà bénéficié précédemment de 3 subventions du Conseil Départemental des Cotes d'Armor, que nous ne pouvons plus solliciter à nouveau.

Ce programme « PASEB » ne sera plus soutenu par l'Etat béninois, non plus. Quid de la suite ? Ce programme ne peut être financé que par d'autres activités génératrices de revenus ou par les parrainages à développer.

✚ **Projet de création d'un espace multimédia**

Espace envisagé dans la bibliothèque, qui pourrait être servir à l'école, pour les activités pédagogiques de l'ONG, aux membres de l'ONG et être ouvert à des utilisateurs extérieurs moyennant un coût d'utilisation (source de recettes).

→Projet d'investissement pour un équipement de 7 ordinateurs neufs et nécessité d'une installation d'un réseau électrique.

Jean-Pierre Massin de BASE, spécialiste « énergies », se rend au Bénin en février 2017 et pourra évaluer la faisabilité.

Ce projet est intéressant pour les membres présents à l'AG sous réserve du résultat de l'évaluation de la faisabilité au niveau de l'installation électrique (ou solaire ?) et de la connexion internet et de la WIFI. Cet espace multimedia pourrait démarrer avec 4 ordinateurs, en s'assurant que les recettes puissent couvrir au moins le fonctionnement (électricité, abonnement wifi, imprimante). L'accès serait gratuit pour les enfants en situation de handicap, et pourrait servir pour le soutien scolaire à l'aide de logiciels adaptés.

Jean Voisin évoque des démarches à faire auprès du Groupe ORANGE, pour solliciter un mécénat.

✚ **Projet d'hébergement**

L'ONG a également présenté un projet de lieux d'hébergement, pour accueillir des familles d'enfants suivis par l'ONG qui habitent loin, éloignées des espaces contact pour la rééducation. Accessoirement cet espace pourrait servir à héberger des stagiaires et / ou des visiteurs français EBF ou autres.

Ce projet est intéressant mais son coût de 44 000 euros nous paraît très élevé et est impossible à financer. Une formule moins onéreuse serait suffisante : un logement à l'africaine avec 2 chambres à 2 lits, avec une douche et une cuisine, nous semblerait plus raisonnable. Constance propose d'étudier l'aménagement d'un étage au dessus des bureaux de consultation avec utilisation de la cuisine existante. Prévoir frigidaire, plaque électriques, ventilateurs

Les activités proposées (telles que la place des fêtes) peuvent se poursuivre dans les bâtiments existants.

Ce projet avait aussi pour objectif d'être rémunérateur, du fait des locations mais la rentabilité ne nous semble pas intéressante par rapport à l'investissement.

✚ **Projet de construction et d'équipement d'un complexe de garderie maternelle pour l'éveil des enfants de 1 à 5 ans**

Question : est-ce une activité génératrice de revenus au Bénin ?

L'école maternelle a accueilli l'an dernier 18 enfants et démarré cette rentrée avec 12 élèves seulement. La rentabilité de cette garderie semble très aléatoire.

Au total : En l'état actuel des projets proposés il est impossible d'en soutenir l'un ou l'autre tel quel, mais le projet multimédia et l'espace logement peuvent être étudiés si les budgets sont revus à la baisse, et si l'équipement électrique est assuré.

Lors d'une rencontre avec Constance Facia à Paris la veille de l'ONG, Claire et Yvette ont recueilli son avis sur les projets reçus l'avant veille. Elle nous a confirmé notre avis : projets trop chers que l'on peut adapter à moindre coût. Elle rentre au Bénin le 9 décembre et va s'en occuper avec l'équipe pour réécrire les projets, les budgéter et voir quelle source de revenus pourrait être disponible pour l'ONG.

Elle nous a fait part de l'investissement majeur de la nouvelle équipe avec lesquels elle est en contact quasi quotidiennement par WhatsApp.+++ , et Claire qui fait maintenant partie du forum confirme la qualité des échanges et le dynamisme de l'équipe .

✓ **Echange sur les problèmes financiers posés par ces changements à EBF : comment s'adapter ?**

Il ne faut pas cacher que le gel de la construction de l'école pose des problèmes de crédibilité et de fiabilité de notre association EBF. Les fonds récoltés l'ont été pour une affectation précise : construction d'une école intégratrice. Lorsque le changement imprévisible est survenu avec un gel voire un abandon du projet école avec quelques membres du bureau ou des proches voyageurs / voyageuses nous avons pris conseil (Yvette, Claire, Laurence, Sylvie et Suzanne, Béatrice, Rémy et Olivier) en se réunissant à St Briec ou à Nantes. Une réunion a eu lieu sur ce sujet en novembre à Nantes avec Yvette Gautier, Rémi Viville et Olivier Raballand, pour discuter de l'incidence des nouvelles orientations de l'ONG pour l'école intégratrice et la subvention reçue du Conseil Départemental de Loire atlantique. La condition d'attribution de subventions concerne des projets viables et fiables.

Il va donc falloir en aviser le département avec des projets alternatifs sur lesquels on sollicitera leur avis. D'un certain côté, il vaut mieux que cet événement arrive avant la construction, sur décision gouvernementale, les fonds n'étant pas encore utilisés, plutôt qu'un arrêt du chantier soit survenu en cours de réalisation.

Actuellement l'ONG n'a plus de ressources et l'ONG rencontre des difficultés pour financer le coût de la masse salariale, 8000 euros /an.

Nous avons évoqué aussi la possibilité pour l'ONG d'utiliser une fraction des sommes reçues dans la limite d'un plafond de 10% à 20% pour préparer ses projets et poursuivre ses actions.

✓ **Vote sur les projets de l'ONG et échange sur les attributions de fonds**

Lors de cette assemblée générale, nous procédons à un vote à main levée sur les projets proposés par l'ONG.

Il s'avère qu'aucun des projets ne semble réalisable à EBF +++

Il est donc demandé à l'ONG de refaire des projets réalisables et budgétés : Budget d'investissement, budget de fonctionnement, solde positif des activités pour dégager un reliquat permettant de faire fonctionner la RBC.

L'AG vote un moratoire permettant d'attendre un AG extraordinaire de mars 2017 pour savoir à quelles actions seront destinés les fonds.

Toutefois, l'AG a voté sur des principes, plus que sur des projets définis.

Cette AG a donc pour objet de donner des orientations pour l'affectation de fonds et définir des modalités:

- 1^{ère} Option retenue pour l'équipement électrique de la bibliothèque et du pôle consultation, sous réserve de l'évaluation de Jean-Pierre Massin en février 2017 : étudier l'intérêt du raccordement au réseau électrique (en attente dans le secteur) et/ou une augmentation de 'équipement équipement en panneaux solaires.
- 2^{ème} Option retenue une contribution du salaire annuel de l'enseignante : environ 1000 euros pour cette année, sachant que le but est que cette classe parvienne à s'autofinancer .

- Les projets de l'espace multimedia et des logements peuvent être étudiés s'ils rentrent dans les capacités budgétaires de l'ONG.

Modalités

Proposition de participation trimestrielle aux frais de fonctionnement dans la limite d'un plafond (et en fonction des ressources de EBF). Décision qui sera rediscutée lors de l'AG de mars pour le fonctionnement 2017.

Conclusion

Nous remercions le bureau de l'ONG pour son dynamisme et sur les propositions de projets alternatifs à l'école.

Accord pour une contribution au fonctionnement d'un montant de 1000 euros pour le trimestre à venir.

Décision de la nécessité d'une assemblée générale extraordinaire le jeudi 23 mars 2017 à Paris, lors du congrès de l'ANECAMSP, car les projets présentés ne peuvent excéder les ressources disponibles d'EBF.

→ Nécessité de refaire un budget, correspondant aux fonds actuels d'EBF, c'est-à-dire 20 000 euros maximum ou s'il y a d'autres financeurs, la contribution de l'association EBF ne peut excéder cette somme.

Vote à l'unanimité, le jeudi 24 novembre 2016 à Paris .

✓ Questions Diverses

La gestion des demandes de stages reçues à EBF concernant l'ONG : les transmettre à l'ONG qui les traitera.

Vigilance par rapport au coût occasionné pour l'ONG, dans ce contexte actuel de fragilisation financière et nouvelle équipe dirigeante)

CR rédigé par Laurence Lemercier, revu par Claire de Baracé et par la présidente d'EBF Yvette GAUTIER